

L'insertion professionnelle des jeunes est au centre des débats. Aussi, la formation professionnelle des maîtres d'apprentissage est vivement recommandée afin de répondre aux attentes des jeunes salariés, aux besoins des entreprises ainsi qu'aux dispositions réglementaires.

PRE-REQUIS

Aucun

CONDITIONS D'ACCES

La formation est ouverte aux professionnels qualifiés des secteurs social, médico-social et sanitaire, justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 1 an et **accompagnant un apprenti en formation au CFA de l'ARFASS.**

Pour les maîtres d'apprentissage du secteur sanitaire, social et médico-social à but non lucratif, la formation de maître d'apprentissage s'adresse à tout salarié de la Branche professionnelle remplissant les conditions de compétences professionnelles exigées pour devenir maître d'apprentissage conformément à l'accord de Branche du 09 septembre 2020.

La formation est accessible aux personnes **en situation de handicap.**

OBJECTIFS

La formation permettra au stagiaire :

- de connaître et de transmettre à l'équipe le contexte légal et réglementaire
- d'organiser le parcours de formation, de prise de poste au sein de l'établissement d'accueil
- de co-construire des savoirs
- de superviser, globalement, le parcours de formation de l'apprenti.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Mises en situation
- Exercices pratiques
- Échanges, travaux en petits groupes
- Apports théoriques et méthodologiques

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Feuilles d'émargement signées par le stagiaire et le formateur.

Le stagiaire réalisera un QCM afin de valider l'acquisition de ses compétences

ATTESTATION DE FORMATION

Un certificat de réalisation de formation sera remis à chaque stagiaire à la fin du module.

ANIMATION

Chargé.e de développement du CFA.

PROGRAMME

Journée 1	Journée 2
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Présentation du déroulement de la formation et de ses objectifs ◆ Identification des attentes ◆ Le cadre réglementaire, conventionnel et administratif d'un contrat d'apprentissage ◆ Les modes d'organisation et de fonctionnement d'un CFA et les UFA ◆ La fiche de poste du maître d'apprentissage ◆ L'accueil de l'apprenti 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Positionner son apprenti ◆ Organiser le planning de l'apprenant ◆ Planifier et organiser des situations de travail formatives ◆ Connaître les types et logiques d'accompagnement tutoral ◆ Concevoir les outils ◆ Connaître les principes et modalités d'évaluation des compétences de son apprenti ◆ Fiche individuelle de satisfaction de la formation

LIEU DE FORMATION

CFA de l'ARFASS—2 rue François Jacob—22190 Plérin

DURÉE

Sessions de 2 jours, de 9h00 à 17h00, soit 14h00 de formation.

TARIF

- 300 € TTC par maître d'apprentissage

SESSIONS

Plusieurs sessions sont proposées par an. Toutes les dates des sessions sont indiquées sur notre site internet www.arfass.org

Capacité maximale de 14 stagiaires par session.

INSCRIPTION

Fiche d'inscription à télécharger sur notre site internet www.arfass.org, et à renvoyer par mail à l'attention de Laëtitia SONNEVILLE.

Email : l.sonneville@arfass.org